

LE CONTRAT

Le contrat d'apprentissage est établi entre le **CFA (La Fédération Française de Tennis)** – le **club d'accueil** – le **stagiaire**.



**DURÉE DE
12 MOIS**

Avant l'entrée en formation :

- ✓ Réception du dossier d'inscription par la Ligue
- ✓ Passage des tests d'entrée par le stagiaire.
- ✓ Confirmation de l'entrée en formation par la Ligue au club et au stagiaire.
- ✓ Organisation d'une réunion d'information pour les dirigeants du club et le futur tuteur.
- ✓ Envoi de la fiche préalable d'inscription au club par le Centre de formation.
- ✓ Retour de la fiche préalable complétée
- ✓ Envoi du CERFA du contrat d'apprentissage au club par le LIFT.
- ✓ Retour du CERFA signé par le LIFT au club.
- ✓ Retour du CERFA signé et tamponné au LIFT par le club.

POUR S'INSCRIRE

↑ Téléchargez le dossier d'inscription directement sur www.ligue.paca.fft.fr ou en scannant directement le QR code ci-dessous :



Renseignements et Inscriptions :

Victoria TICARRO

☎ 06 80 59 93 75

✉ victoria.ticarro@fft.fr

NOUS CONTACTER

Responsable du centre de Formation :

Guillaume BERTH

☎ 07 87 28 68 19

✉ guillaume.berth@fft.fr

Chargées de mission :

Victoria TICARRO & Emilie VINH ROBLLOT

☎ 06 80 59 93 75

✉ victoria.ticarro@fft.fr ou emilie.vinh@fft.fr

NOUS ECRIRE

📍 Centre de Formation
Ligue de Provence-Alpes-Côte-d'Azur
1175 Chemin des Cruyes
13090 Aix en Provence
✉ ligue-paca@fft.fr



2024/2025

TENNIS LIGUE
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

FORMATION DE JEPS
MENTION TENNIS



OBJECTIFS

1. Encadrer des publics spécifiques dans tous les types de pratique
2. Encadrer des activités de perfectionnement et de formation
3. Participer aux projets et à la direction de la structure
4. Maîtriser les outils fédéraux

DURÉE DE LA FORMATION



1200
heures au total 

PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans ou moins.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication au tennis daté de moins de 3 mois.
- Fournir une copie de l'attestation de recensement et du certificat de participation à l'APD pour les moins de 25 ans.
- Posséder l'Attestation de Formation aux Premiers Secours ou PSC1.
- Être ou avoir été classé 15/2 minimum à la date d'entrée en formation.
- Détenir le CQP AMT ou ET, ou une attestation d'enseignement de 90 heures validée par le DTN ou le CTR.
- Réussir les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation.

PROGRAMME

La formation s'articule autour de **4 unités capitalisables** :

- ✓ UC1 - Concevoir un projet d'action
- ✓ UC2 - Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- ✓ UC3 - Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis
- ✓ UC4 - Encadrer le tennis en sécurité

Le centre de Ligue dispose de :

- 2 salles de cours équipées
- 5 terrains couverts (résine)
- 5 terrains extérieurs en Terre Battue
- 4 terrains en Green set
- 4 terrains de Padel



L'équipe de Formation est composée de :

- 1 coordonnateur
- 2 chargés de missions
- des membres de l'Equipe Technique Régionale d'enseignants professionnels reconnus
- des intervenants ponctuels experts

**DÉBOUCHÉS
PROFESSIONNELS**

- ENTRAINEUR COACH
- INTERVENANT DANS LE CADRE SCOLAIRE
- RESPONSABLE SPORTIF
- ENSEIGNANT DE TERRAIN
- RESPONSABLE DU POLE ENSEIGNEMENT DU CLUB

TARIFS / FINANCEMENT

**COÛT PÉDAGOGIQUE:
10 100 EUROS**

Le principe d'alternance ouvre droit pour le candidat à la prise en charge éventuelle partielle ou totale des coûts pédagogiques de la formation et des frais annexes (transport, restauration et hébergement). Pour une question sur la demande de prise en charge contactez Victoria Ticcaro

DATES DE LA FORMATION

- Date limite d'inscription (dépôt du dossier) : lundi 10 juin 2024
- **Tests de sélection et de positionnement** : 
 - Lundi 17 et mardi 18 juin 2024 & Positionnement mardi 18 juin 2024-
 - **Prochaines dates de sélection**
 - Mardi 16 juillet 2024 et Vendredi 23 août 2024
 - Début des cours : lundi 26 août 2024
 - Fin des cours : Vendredi 27 Juin 2025

